

# Rapport Annuel 2017

## Generali Belgium





# **Rapport Annuel** 2017

## Generali Belgium

# Conseil d'Administration

(au 31/12/2017)

Président

**Frans Heus**

Vice Président

**Jaime Anchústegui**

Administrateurs

**Alessandro Corsi**

**Stefano Flori**

**Roberto Gasso**

**Franck Koninckx**

**Elio Moccia**

**Laura Santori**

**Vincent Thibaut**

**Filip Vandenbussche**

**Tom Vanham**

Réviseur d'entreprise

**Ernst & Young Réviseurs d'Entreprise SCCRL**

Représentée par **Christel Weymeersch**

Directeur Général

**Tom Vanham**

Comité de Direction (Executive Committee)

(au 31/12/2017)

**Tom Vanham (Président)**

**Franck Koninckx**

**Vincent Thibaut**

**Filip Vandenbussche**

# Table des matières

- 4 Conseil d'Administration (au 31/12/2017)
- 6 Lettre du CEO

## We, Generali

---

- 10 Highlights
- 12 L'histoire de Generali
- 16 Vision, Mission et Valeurs
- 18 Les événements marquants de 2017
- 23 Notre stratégie
- 24 Gouvernance

## Notre performance

---

- 30 Le contexte économique
- 32 Le marché belge des assurances
- 34 Rapport des activités de Generali Belgium en 2017

## Compte annuels 2017

---

- 46 Bilan - Actif/Passif
- 48 Compte de résultats
- 50 Glossaire

## Lettre du **CEO**



### Notre nouveau plan stratégique 2018-2020

Nous pouvons légitimement être fiers de nos résultats 2017. En branche 23, notre croissance culmine une fois de plus au-delà de 10 %, à +11,7 %. En Non-Vie, notre encaissement de primes reste stable et notre rentabilité est excellente. En 2017, l'encaissement total de primes s'est monté à 747,9 millions d'euros (contre 800,2 en 2016). Cette érosion était prévue, dans le cadre de notre réduction de voilure en branche 21. La bascule vers la branche 23 évolue donc comme prévu.

Pour les trois prochaines années (2018-2020), Generali Belgium a élaboré un plan stratégique qui repose sur trois piliers :

- **Réinventer l'activité Non-Vie.** La priorité est l'optimisation du ressenti client. Nous allons commercialiser des produits innovants, qui font la différence. Parallèlement, nous rechercherons activement de nouveaux courtiers indépendants.
- **Booster l'activité Vie.** Nous sommes déterminés à renforcer au cours des 3 prochaines années notre remarquable croissance en branche 23. Pour ce faire, nous allons étoffer notre gamme (nouveaux fonds, solutions pour indépendants, extension du volet de protection...). En Vie aussi, de nouveaux courtiers seront recrutés.
- **'Tout numérique' et surcroît d'efficacité.** Pour être en mesure d'absorber la croissance prévue, nous devons poursuivre notre passage au numérique. Le but est de faire passer l'interaction avec les courtiers et les clients à un niveau supérieur. Une première initiative a été prise en ce sens à la fin décembre 2017, avec le lancement de Quick Quote.

Pour mener à bien ces ambitieux projets, une nouvelle structure de management a été mise en place et de nouvelles responsabilités ont été attribuées. Chaque défi stratégique sera suivi par un membre spécifique de l'équipe de management. Cette nouvelle organisation nous permettra d'atteindre notre grand objectif : être la compagnie d'assurances préférée du courtier indépendant dans le segment retail.

Nos collaborateurs donnent quotidiennement le meilleur d'eux-mêmes pour concrétiser cette ambition. Je tiens à les en remercier du fond du cœur. Sans eux, jamais nous n'aurions atteint ces excellents résultats.

Cordialement,

Tom Vanham  
CEO Generali Belgium



**Franck Koninckx**  
Chief Operating Officer

**Tom Vanham**  
Chief Executive Officer

**Filip Vandebussche**  
Chief Financial Officer

**Vincent Thibaut**  
Chief Risk Officer

# We, **Generali**





10 Highlights

12 L'histoire de Generali

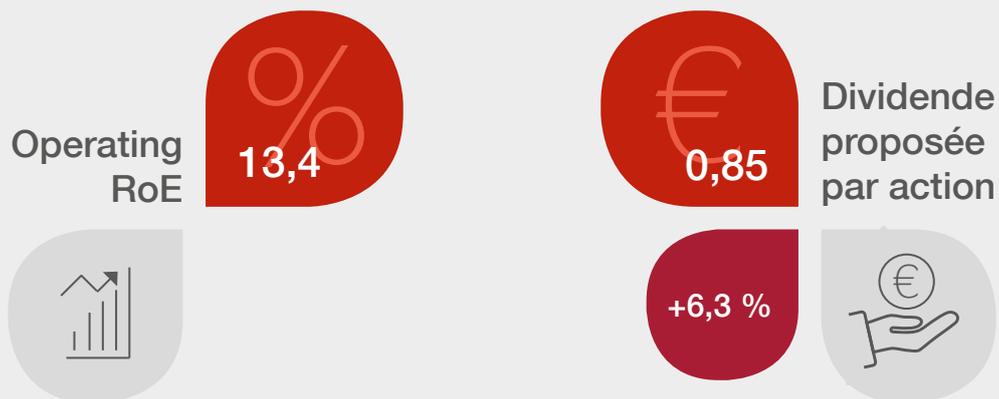
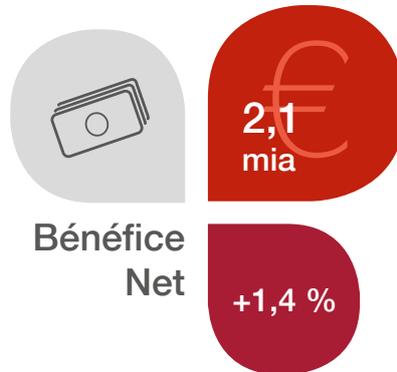
16 Vision, Mission et Valeurs

18 Les événements marquants de  
2017

23 Notre stratégie

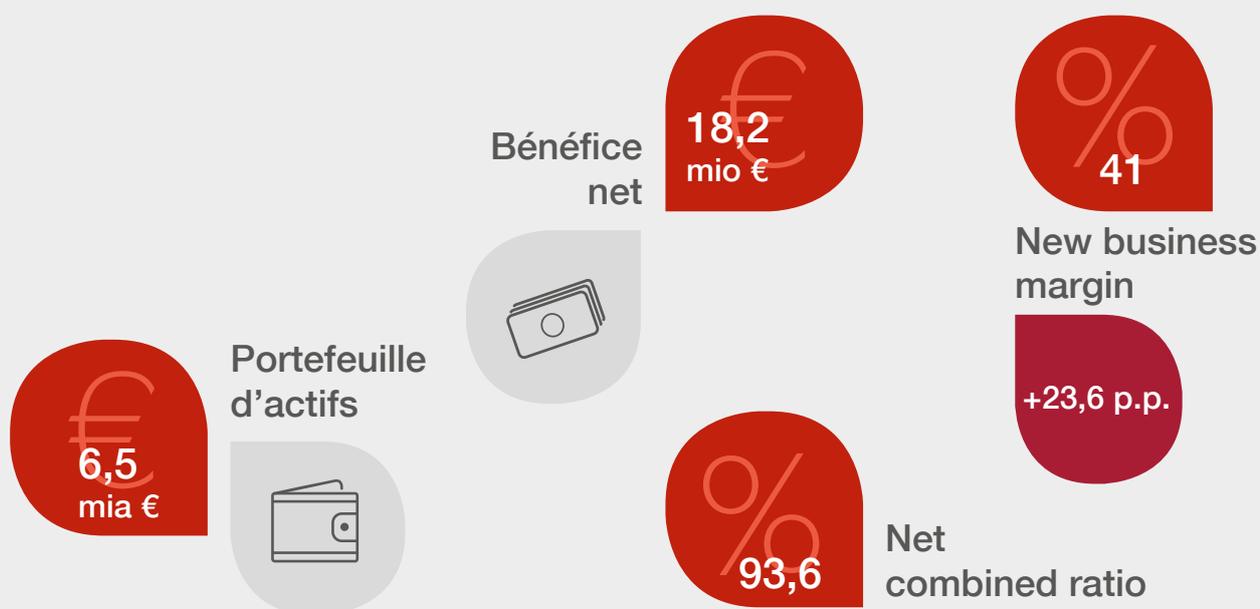
24 Gouvernance

## Highlights Groupe Generali 2017\*



\* chiffres aux normes IFRS

## Highlights Generali Belgium 2017\*



\* chiffres aux normes IFRS

# L'histoires de Generali

## 1831

Generali Belgium fait partie du Groupe Generali qui fut créé en Italie en 1831 et qui s'est rapidement transformé en un acteur mondial de l'assurance. Aujourd'hui, le Groupe Generali est présent dans 60 pays au travers de 430 compagnies et plus de 71 000 employés. Actif en Belgique depuis 1901 et reconnu depuis toujours pour sa solidité financière, Generali Belgium et ses 430 collaborateurs servent plus de 530 000 clients au travers d'un réseau de vente d'environ 1 000 courtiers indépendants.

Les "Assicurazioni Generali Austro-Italiche" naissent à Trieste, le premier port de l'empire austro-hongrois. C'est le berceau idéal compte tenu de la vocation commerciale historique de l'entreprise.

## 1832-1914

Le contexte économique et social favorable, les capacités entrepreneuriales élevées des fondateurs et la position géographique stratégique de Trieste permettent à Generali de croître et de prospérer : **en 1857, elle fait son entrée en bourse** et en 1881 les dirigeants décident de se transformer en Groupe. Des filiales en Italie et à l'étranger voient ainsi le jour, à commencer par la Erste Allgemeine fondée à Vienne en 1882.



## 1901

La compagnie "Assurances Générales de Trieste" voit officiellement le jour le 26 avril en **Belgique**. Elle a pour vocation première de développer l'assurance-vie sur le marché belge. Très vite, se rajouteront l'assurance incendie et l'activité de réassurance.

## 1914-1918

Le premier conflit mondial enflamme tout le continent européen. Avec la victoire des Alliés sur les Empires centraux, Trieste est annexée à l'Italie. **Generali devient ainsi une société italienne.**

## 1919-1945

Pendant l'entre-deux guerres, Generali renoue avec la croissance, interrompue par la Première guerre mondiale. Le parc immobilier public et l'activité agricole enregistrent une croissance remarquable grâce aux politiques du Régime ; dès lors, **Generali investit massivement dès 1933 dans les secteurs immobilier et agricole.** Avec le déclenchement de la Deuxième guerre mondiale, le Groupe perd le contact avec ses filiales situées dans les pays en guerre et entame l'une de ses périodes les plus sombres de son histoire bicentenaire.

## 1946-2017

Le Groupe reprend son expansion. Un accord avec l'entreprise américaine Aetna est signé en 1966 et, en 1974, Genagricola (qui regroupe toutes les activités agricoles du Groupe) est fondée. Genertel naît en 1994. Afin de favoriser la croissance du marché allemand, le contrôle du groupe AMB est acquis en 1997. En 1998, toutes les activités et les services relatifs à la gestion de l'épargne sont regroupés en un seul pôle : la Banca Generali voit le jour. **Au début des années deux mille, plusieurs rachats (INA, Toro, Alleanza) ont lieu et différentes joint venture sont conclues en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie,** ce qui permet à Generali de s'implanter dans plus de 60 pays à travers le monde.



## 1966

La filiale belge installe son siège social sur l'Avenue Louise, prestigieuse artère de Bruxelles, dans la désormais très connue Generali Tower.

## 1976-1997

La compagnie 'Generali Belgium' est créée en 1976 à la suite de la fusion des 'Assurances Générales de Trieste' et de 'Concorde-Minerve', société acquise en 1973. Le développement des activités Non-Vie prend un envol avec la fusion avec les compagnies 'les Patrons Réunis' et 'l'Union des Assureurs' en 1993, suivie en 1997 par l'intégration des 'Pays-Bas 1870' en 1997.

## 2011-2013

Le Groupe Generali se transforme. La nomination de **Gabriele Galateri di Genola** comme Président (2011) et de **Mario Greco** comme CEO du Groupe (2012) ont donné l'impulsion à un profond changement. En plus d'une restructuration ayant fait naître **Generali Italia**, le Groupe acquiert les parts minoritaires de Generali Deutschland Holding et de Generali PPF Holding et procède à la cession d'activités annexes (notamment Banca della Svizzera Italiana). Le Groupe engage en outre un partenariat européen avec Discovery pour le lancement du programme Vitality.

Le Generali Groupe est également **présent** en **Belgique** à travers :

### Generali Real Estate (G.R.E.)

Un des principaux gestionnaires d'actifs immobiliers au monde qui gère le patrimoine immobilier du Groupe Generali. En Belgique, GRE est un acteur-clé sur le marché immobilier. Il prend en charge la gestion de près de 147 000 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux, d'immeubles résidentiels et de maisons de repos.

### Generali Employee Benefits (G.E.B.)

G.E.B. assure la coordination internationale et le suivi de programmes et plans d'assurance de groupe de plus de 1 500 grandes multinationales. Son siège social est implanté à Bruxelles, dans la Generali Tower.



## 2014

L'arrivée de Martin Sturzlbaum en tant que CEO de Generali Belgium donne l'impulsion à un nouveau dynamisme avec comme ambition de positionner Generali Belgium comme un acteur clé sur le marché belge. Dès 2015, les résultats, affichant une croissance de plus de 12 %, reflètent la transformation.

## 2016

Generali Belgium fête ses 115 années d'existence en Belgique, démontrant ainsi sa solidité et sa durabilité, gage de confiance pour ses clients et partenaires.

## 2017

En juin, Tom Vanham reprend le flambeau comme CEO. Pour la troisième année consécutive, Generali Belgium signe d'excellents résultats.

## Europ Assistance

Un des leaders mondiaux de l'assistance et pionnier des services d'assistance en Belgique. Europ Assistance fait partie intégrante du Groupe Generali. Europ Assistance Belgique bénéficie d'une notoriété de plus de 90 % sur le marché Belge.



# Vision, Mission et Valeurs

Our purpose is to **actively protect** and **enhance people's lives**

## Actively

Nous jouons un rôle proactif et déterminant dans l'amélioration par l'assurance de la vie des gens.

## Protect

Au cœur de l'assurance, nous nous engageons à la gestion des risques et à l'atténuation des risques des individus et des institutions.

## Enhance

Generali s'engage aussi à créer de la valeur.

## People

Nous nous soucions profondément de l'avenir et de la vie de nos clients et de nos collaborateurs.

## Lives

Nous avons un impact sur la qualité de vie des gens : leur avoir, leur sécurité... nos conseils et nos services sont essentiels pour optimiser leurs orientations personnelles à long terme.

Our mission is to be the **first choice** by delivering relevant and **accessible insurance solutions**

## First choice

Nous voulons proposer la meilleure offre sur le marché, déterminée par des avantages et des bénéfices pour nos clients.

## Delivering

Nous recherchons sans cesse les voies pour proposer les meilleures performances.

## Relevant

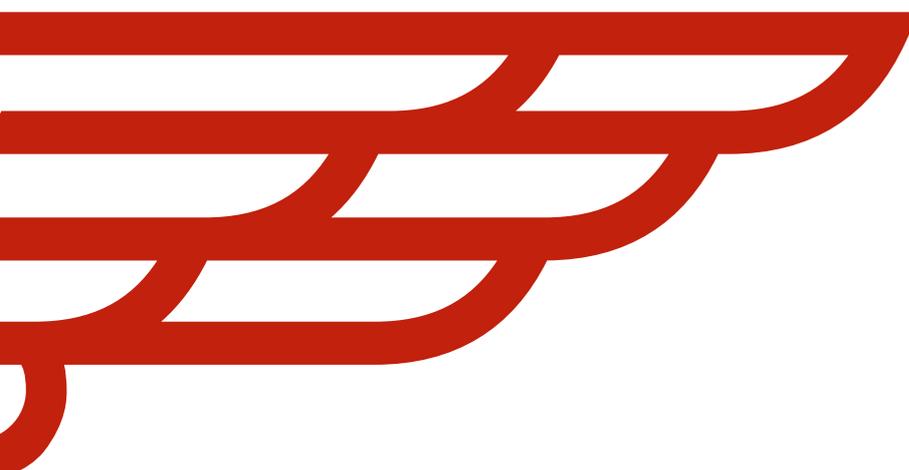
Nous voulons anticiper et répondre aux besoins essentiels de nos clients et nous inscrire dans leurs habitudes de vie.

## Accessible

Nous voulons, avant tout, être accessibles, simples à trouver, à comprendre, à utiliser, être toujours disponibles, à des tarifs compétitifs.

## Insurance solutions

Notre objectif est de concevoir et d'offrir une combinaison optimale de protection, de conseils et de services.



## Our Values

### Deliver on the promise

Nous établissons des contrats durables et de confiance réciproque avec nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Tout notre travail doit être tourné vers l'amélioration de la vie de nos clients. Nous nous engageons avec rigueur et intégrité à être à la hauteur de cette promesse et faire la différence avec une relation qui s'inscrit dans la durée.

### Value our people

Nous valorisons nos équipes, encourageons la diversité, investissons dans la formation continue et dans l'accomplissement personnel en créant un environnement de travail fondé sur la transparence, la cohésion et le dialogue. Nous favorisons le développement de nos collaborateurs pour assurer l'avenir de notre entreprise.

### Live the community

Nous sommes fiers de faire partie d'un groupe mondial et qui développe des relations fortes, responsables et durables dans les marchés où il opère. Nous vivons activement investis dans chacun d'entre eux.

### Be open

Curieux, ouverts aux idées et aux échanges, notre dynamisme tourne nos esprits vers le progrès. La diversité de nos profils nous conduit à voir la réalité sous des angles différents.



# Les événements marquants de 2017

## Janvier

Lancement de la **campagne Salon de l'Auto**. Nos courtiers sont choyés : gâteau des rois, Chokotoffs et concours online. Le but ? Rester 'top of mind' pendant et après le Salon de l'Auto.

## Février

Dans la foulée des contrats Non-Vie en 2016, c'est l'**envoi numérique des contrats Vie** qui est proposé aux courtiers. Un nouveau jalon vers la numérisation intégrale des contacts avec les courtiers.

## Mars

Generali Belgium devient **sponsor principal du Running Tour 2017**, une série de 12 célèbres joggings urbains en Belgique.

## Avril

Deux **lettres d'information online** (Vie et Non-Vie) voient le jour. Désormais, le courtier Generali reçoit tous les mois des contenus personnalisés, qui l'aident à mieux servir le client.

## Mai

Tom Vanham entre en fonction comme **CEO** de Generali Belgium. Martin Sturzlbaum est appelé à de nouvelles fonctions au sein du Groupe Generali.

## Juin

Lancement de la nouvelle appli **Generali Assistance Auto**, qui permet de déclarer et de suivre un sinistre via smartphone.

Generali Belgium enrichit sa gamme d'assurances-placements en branche 23 de **trois nouveaux fonds** : Generali M & G Optimal Income, Generali Keren Patrimoine et Generali R Valor F.



## Juillet

Generali Belgium acquiert le **bâtiment** emblématique du 19-21 **Place Sainte Gudule** (Bruxelles), dans le cadre de sa politique d'investissement immobilier.

## Août

La publication d'une **étude Generali** consacrée aux assurances-placements de branche 23 livre quelques enseignements intéressants, qui sont relayés par les médias.

## Septembre

Les résultats du *Global Engagement Survey* – l'**enquête** bisannuelle de satisfaction du **personnel** – sont publiés. Ils servent de fondement à un plan d'action visant à renforcer les atouts de Generali Belgium, et à combler les lacunes constatées.

## Octobre

Generali remporte un **trophée Decavi Vie** dans la catégorie 'Innovation'. Ce prix récompense l'outil de Risk & Correlation utilisé par nos courtiers

## Novembre

Lancement d'un **nouveau produit EIP** (Engagement Individuel de Pension) en **branche 23**. Désormais, les chefs d'entreprise indépendants ont également accès à nos intéressants produits de branche 23.

## Décembre

Nomination de Johan Guelluy à la fonction de **Chief Innovation Officer**, une première dans le monde de l'assurance en Belgique.

Lancement de **Quick Quote**, une appli qui permet au courtier d'obtenir en 60 secondes une offre de prime Auto, sur la base d'une photo du véhicule à assurer. Une première en Europe.



## Pionnier en branche 23



En quelques années, Generali s'est érigé en pionnier dans les assurances-placements de branche 23. Notre expertise de ce segment est non seulement reconnue par le marché, mais aussi par les clients. Grâce à notre remarquable progression des dernières années, nous nous sommes hissés à la 4<sup>ème</sup> place, derrière un trio de bancassureurs. En d'autres termes, Generali est devenu le partenaire privilégié des courtiers indépendants en branche 23. Mieux, nos nouveaux outils de gestion et de suivi de portefeuille nous ont valu un Trophée Decavi en 2017. Une reconnaissance appréciable, qui nous encourage à aller encore plus loin et à faire encore mieux.

## Nouveaux fonds branche 23

En juin 2017, Generali Belgium a ajouté 3 nouveaux fonds d'investissement dans la gamme existante. Grâce à ces trois nouveaux fonds, Generali renforce sa gamme au travers de deux fonds plus défensifs et d'un fonds très dynamique. Ces 3 nouveaux fonds viennent renforcer la gamme et apportent une plus grande diversification. A l'heure actuelle et bien entendu toujours en tenant compte de leur profil d'investisseur, les personnes qui restent réticentes à la branche 23 peuvent grâce aux fonds d'investissement **Generali M&G Optimal Income** et **Generali Keren Patrimoine** investir dans des fonds branche 23 qui vont principalement investir dans des fonds obligataires. Pour les clients qui désirent prendre plus de risque, alors Generali a fait appel à Rothschild Asset Management et propose maintenant le fonds **Generali R Valor F**, un fonds géré de manière dynamique.



## Lancement de l'Engagement Individuel de Pension (EIP) via la branche 23

Depuis le mois de novembre 2017, les dirigeants d'entreprise indépendants ont la possibilité **de constituer un Engagement individuel de Pension (EIP)** en branche 23. Ce produit a été baptisé ProfiLife EIP. Les versements effectués par l'entreprise pour le compte de son dirigeant sont fiscalement déductibles, ce qui rend cette formule encore plus intéressante.

## Action Salon de l'Auto

En janvier, nous avons lancé une action 'Salon de l'Auto' proposant 15 % de réduction sur la prime d'une omnium intégrale ou partielle, pendant toute la durée de la garantie. Pour s'assurer que cette action Salon de l'Auto reste **'top of mind'** parmi les courtiers (et surtout auprès de leurs collaborateurs) pendant toute la durée de l'action, une campagne d'activation a été orchestrée. A intervalles réguliers, l'accent a été mis sur la 'durabilité' de l'action Salon de l'Auto. La réduction était en effet accordée pour TOUTE la durée de la garantie, et pas seulement la première année. Le message-clé était le suivant : 'Generali fait durer le plaisir... et offre à vos clients **-15 %** sur toutes les nouvelles omnium complètes ou partielles **durant toute la durée de couverture**'.

## Generali Quick Quote, une première en Europe

Generali Belgium a lancé à la fin décembre 2017 une première en Europe : Generali Quick Quote. Cette nouvelle application permet au courtier d'obtenir instantanément une offre Auto, sur la base d'une photo du véhicule à assurer. **Dans les 60 secondes, le courtier peut transmettre cette offre à son client.** Avec Quick Quote, fini les fastidieuses recherches de l'année de construction, de la cylindrée, de la puissance fiscale, etc. L'appli complète automatiquement toutes les informations voulues. Le courtier peut même obtenir une offre sans envoyer de photo, sur la base de la plaque d'immatriculation. Et pour les nouvelles voitures, le numéro de châssis suffit. Quick Quote est un remarquable exemple d'utilisation pratique de l'intelligence augmentée. Cet outil est réservé aux courtiers qui collaborent avec Generali.



## Global Engagement Survey, les résultats sont connus



Tous les 2 ans, le Groupe Generali organise auprès de toutes ses entités, dans le monde entier, une enquête de satisfaction parmi le personnel. Avec un taux de réponse de 91 %, Generali Belgium figure dans le top mondial pour l'édition 2017. Le Global Engagement Survey **est subdivisé en 19 catégories. Dans 14 d'entre elles, Generali Belgium a progressé par rapport à 2015.** On constate par ailleurs que le score de Generali Belgium reste inférieur à la norme nationale (un comparatif avec d'autres entreprises belges) dans différents domaines. Un plan d'action a été lancé, afin de renforcer les points forts et de combler les lacunes constatées.

## Generali Belgium presents 'Running Tour'



En 2017, Generali Belgium a sponsorisé le Running Tour, une série de 12 belles courses urbaines.

### Quelques chiffre :

48 700 Nombre de participants

352 647 Views finisher's movies

4 595 Shares finisher's movies

Generali presents

The running Tour

Join us!



## Notre **stratégie**

La stratégie du Groupe vise à atteindre les objectifs financiers et commerciaux qu'il s'est fixés, conformément à notre Vision, à notre Mission et à nos Valeurs, en appliquant les lignes directrices suivantes :



### **En Europe : devenir le leader sur le marché retail En Belgique : devenir un acteur clé**

Cette ambition est cohérente avec la présence du Groupe Generali sur le terrain et son ADN, qui se base sur nos principaux points forts (notamment, une large base de clients privés, une solide position sur les marchés clés, un réseau de distribution dense).

### **Simpler, smarter ... and faster**

Le Groupe Generali ambitionne d'être plus simple et plus intelligent en proposant aux consommateurs de nouvelles offres qui seront plus faciles à comprendre et à utiliser, mieux connectées, personnalisées et modulaires. Il tente d'atteindre cet objectif grâce à des processus économiques innovants (par exemple, en collaborant avec des fournisseurs externes) et à des investissements dans l'acquisition de nouvelles capacités, notamment l'advanced analytics. Cette stratégie a été confirmée par le nouveau CEO, Mr Donnet, mais il y ajoute la rapidité. Dans un monde qui évolue très vite, la cadence de livraison de ces solutions va être accélérée.

### **Lean and agile**

Le Groupe Generali souhaite améliorer l'efficacité de sa présence, afin de maintenir une position de coûts compétitive et de financer sa transformation.

### **Un niveau élevé d'engagement et d'autonomie pour amorcer notre réussite**

Le Groupe Generali s'engage à impliquer et à responsabiliser ses collaborateurs, en encourageant un nouvel esprit et un changement culturel, pour assurer un leadership et une gestion appropriés des talents, ainsi qu'en défendant la culture de la simplicité. Un niveau élevé d'engagement et d'autonomie des collaborateurs doit permettre au Groupe Generali de mettre en oeuvre sa stratégie.

# Gouvernance de Generali Belgium au 31 décembre 2017



### Comité de rémunérations et nominations

Ce comité, composé par le président du Conseil d'Administration et un administrateur désigné par la maison-mère, a pour mission d'examiner les candidatures pour le Conseil, le Comité de Direction et les responsables des fonctions de contrôle et de préparer les réunions du Conseil à ce sujet. Le Comité de nominations et rémunérations est également chargé d'établir la rémunération du CEO en ligne avec les directives comptables émanant de la maison-mère et d'examiner la rémunération des autres membres du Comité de Direction.

### Audit & Risk Committee

Ce comité est constitué exclusivement d'administrateurs non-exécutifs et correspond à un "comité d'audit" au sens des réglementations de contrôle. Son champ d'application couvre tout le "système" de contrôle interne (audit interne, contrôle interne/compliance et gestion des risques) dans un cadre de gouvernance également adapté aux nouvelles règles Solvency II. Il est investi d'une fonction générale de consultation, de recommandation et de préparation des travaux relatifs au système de contrôle interne et de gestion des risques à l'attention du Conseil.



## Focus sur le **Conseil d'Administration** de Generali Belgium au **31 décembre 2017**



### **Frans Heus**

Président du Conseil  
d'Administration  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Néerlandaise

**En fonction depuis** 20 juin 2005



### **Jaime Anchústegui**

Vice-président du Conseil  
d'Administration  
Group Chief Operations &  
Insurance Officer  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Espagnole

**En fonction depuis** 30 juin 2015



### **Roberto Gasso**

Administrateur  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Italienne

**En fonction depuis** 10 février  
2015

Président Comité de  
Rémunérations et Nominations



### **Elio Moccia**

Administrateur  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Italienne

**En fonction depuis** 27 avril 2017



### **Laura Santori**

Administratrice  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Italienne

**En fonction depuis** 10 juin 2017

Présidente Audit & Risk  
Committee



### **Alessandro Corsi**

Administrateur  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Italienne

**En fonction depuis** 28 avril 2016



### **Stefano Flori**

Administrateur  
Non-exécutif

#### **Nationalité**

Italienne

**En fonction depuis** 28 avril 2016

## Membres exécutifs

- Tom Vanham
- Filip Vandebussche
- Franck Koninckx
- Vincent Thibaut

## Focus sur le **Comité de Direction** de Generali Belgium au **31 décembre 2017**



### **Tom Vanham**

Chief Executive Officer

Président de l'Executive Committee

Il arrête la stratégie à moyen et à long terme de la compagnie, en concertation avec l'équipe de l'Executive Committee et en tenant compte des objectifs globaux de rentabilité fixés par le Conseil et par la haute direction du Groupe. Il assure la direction, l'organisation, la coordination et la supervision de toutes les activités de la compagnie, dans le but d'atteindre les objectifs à court, moyen et long terme, en termes de revenus, marges, parts de marché, liquidités, gestion des risques, rentabilité, image et climat social.



### **Filip Vandebussche**

Chief Financial Officer

En tant que membre de l'Executive Committee, il participe à la définition de la stratégie à moyen et à long terme de la compagnie, plus particulièrement dans le domaine Finance & Investments et dans le but d'optimiser les résultats de l'entreprise. Il dirige, organise et développe son département en fonction du business plan et du budget disponible, en respectant toutes les obligations légales et déontologiques. Il optimise tous les processus et procédures visant à garantir le respect de toutes les obligations comptables et réglementaires, ainsi que les résultats fiscaux de l'entreprise et des holdings.



### **Franck Koninckx**

Chief Operating Officer

En tant que membre de l'Executive Committee, il participe à la définition de la stratégie à moyen et à long terme de la compagnie, plus particulièrement dans le domaine Technologie & Organisation, dans le but d'optimiser les services internes et les prestations offertes. Il dirige, organise et développe son département en fonction du business plan et du budget disponible, en respectant toutes les obligations légales et déontologiques. Il optimise tous les processus et procédures et assure la maintenance de tous les outils IT mis à la disposition des utilisateurs, dans le but d'accroître l'efficacité et la productivité des départements, dans le respect des SLA et du budget.

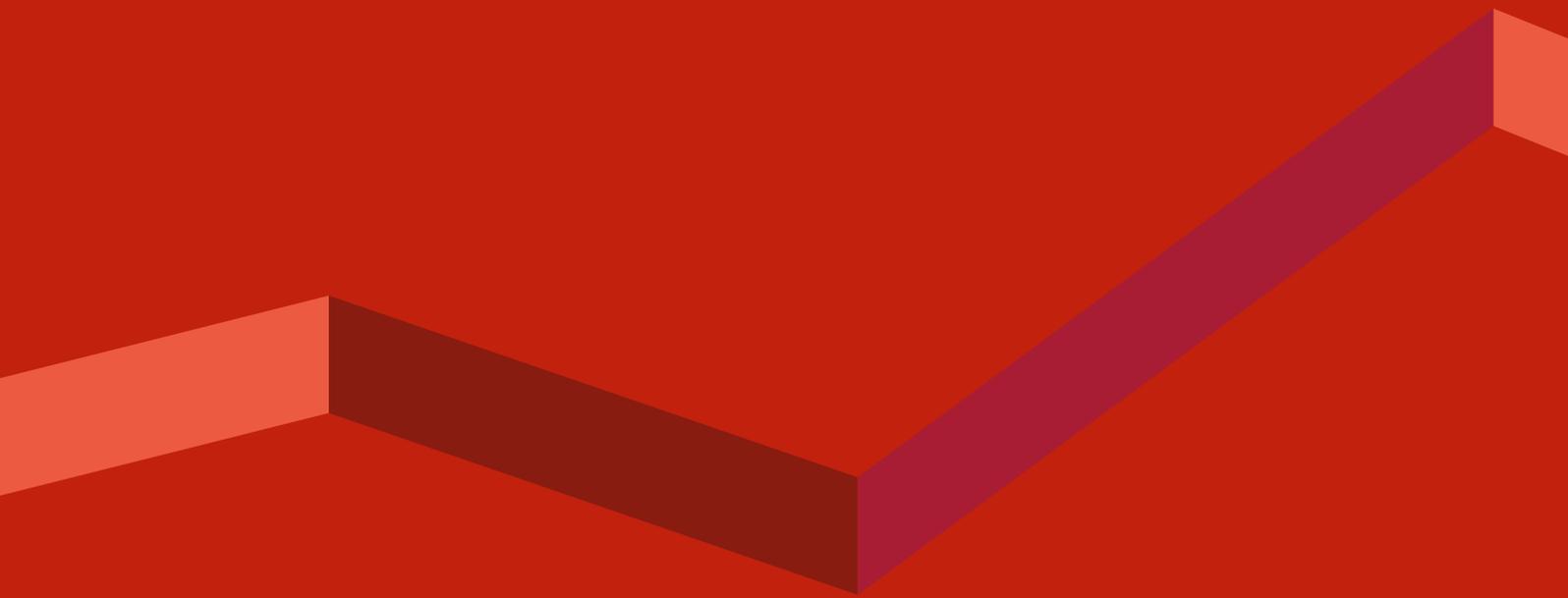


### **Vincent Thibaut**

Chief Risk Officer

En tant que membre de l'Executive Committee, il participe activement à l'élaboration de la stratégie en matière de risque de l'entreprise d'assurance ainsi qu'à toutes les décisions de gestion ayant une incidence significative en matière de risque et peut fournir une vue complète de toute la gamme des risques auxquels est exposé l'entreprise. Il veille à ce que tous les risques significatifs de l'entreprise soient détectés, mesurés, gérés et correctement déclarés. Il est également en charge de l'implémentation du système de contrôle interne.

# Notre **Performance**





30 Le contexte économique

32 Le marché belge des assurances

34 Rapport des activités de Generali  
Belgium en 2017

# Le contexte économique

## Contexte économique mondial

Selon les dernières estimations de la Banque Nationale de Belgique, au niveau mondial, le PIB a progressé de 3,5 % en 2017, soit un taux supérieur à celui observé l'année précédente (+3,2 %). Cette hausse s'expliquerait essentiellement par les effets positifs conjugués des économies avancées et émergentes. Dans les économies avancées, la vigueur de l'activité a été soutenue par des politiques monétaires toujours accommodantes et par un regain de confiance des ménages et des chefs d'entreprise. Elle a reposé avant tout sur le dynamisme de la demande intérieure et, plus particulièrement, sur un vif rebond des investissements. Dans les économies émergentes, le renforcement de la croissance a été un peu plus modeste mais les divergences entre les pays se sont estompées. L'amélioration des perspectives macroéconomiques globales s'est accompagnée d'une reprise du commerce mondial et d'une forte hausse de la valorisation des actifs sur les marchés mondiaux.

S'agissant des pays émergents, en moyenne, le PIB a augmenté de 4,5 % en 2017 ce qui représente une croissance plus importante par rapport à l'année passée (+4,3 %). La solide croissance de l'économie chinoise s'est encore légèrement accentuée grâce à la progression des exportations qui a plus que compensé le ralentissement de la demande intérieure. Le Brésil et la Russie ont renoué avec une croissance positive, après deux années de récession. Au Brésil, le redressement a initialement été porté par l'agriculture, avant de se raffermir et de s'étendre aux autres secteurs de l'économie, tandis que la baisse de l'inflation a soutenu la consommation des ménages. En Russie, l'économie a graduellement regagné de la vigueur à compter de la fin de 2016, à la suite de la remontée des cours pétroliers, de la stabilisation du rouble et du recul constant de l'inflation. Enfin, en Inde, la croissance devrait retomber un peu en deçà de 7 % cette année en raison des mesures prises pour enrayer l'économie parallèle.

Pour ce qui est des économies avancées, l'activité a rebondi aux Etats-Unis en 2017. Portée par un raffermissement marqué des investissements, la croissance a graduellement augmenté, pour atteindre 2,2 % sur l'année en moyenne (contre 1,5 % en 2016). La consommation privée est restée robuste, soutenue en particulier par les effets de richesse liés à la bonne tenue des marchés d'actifs et par la hausse, quoique toujours modérée, des salaires. Au Japon, l'expansion économique s'est accélérée, sur fond de conditions de financement très accommodantes et d'importantes mesures gouvernementales de soutien à l'économie. Au Royaume-Uni, les investissements des entreprises sont demeurés modérés face aux incertitudes entourant la décision de quitter l'UE, et la consommation privée a notamment souffert d'une baisse

du pouvoir d'achat. Cette dernière tient notamment à la forte hausse de l'inflation après la vive dépréciation de la livre sterling dans le courant de 2016. La chute de la livre a en revanche porté les exportations qui, à l'inverse des importations, ont enregistré une belle accélération. De ce fait, l'essoufflement de la croissance est resté limité.

En ce qui concerne les marchés financiers, dopés par des nouvelles encourageantes sur le plan macroéconomique et par des politiques monétaires toujours accommodantes, ils ont globalement affiché des évolutions favorables. Le regain d'appétence pour le risque s'est accompagné d'une modération de la volatilité sur l'ensemble des principaux segments de marché, et plus spécifiquement sur les marchés obligataires. En dépit de certaines mesures et de signaux indiquant ou annonçant un début de resserrement monétaire dans la plupart des économies avancées, les rendements des obligations souveraines à long terme sont demeurés bas et stables, dans un environnement de faible inflation. Les marchés d'actions ont enregistré de solides performances, tandis que les écarts de rendement sur les obligations d'entreprise se sont à nouveau réduits.

## Zone euro

Dans la zone euro, la croissance économique s'est raffermie en 2017 avec une croissance estimée à 2,3 % (contre 1,9 % l'année précédente), ce qui représente la plus forte hausse depuis dix ans. Soutenue en particulier par la demande intérieure, la croissance s'est généralisée à travers les pays et les secteurs. Bien que ralentie par la faible progression des salaires, la consommation privée a bénéficié d'une nouvelle embellie sur les marchés du travail, le taux de chômage revenant à 8,8 % en octobre 2017, soit son plus bas niveau depuis neuf ans. Les investissements ont pu s'appuyer tant sur des conditions de financement toujours favorables que sur un regain de confiance des entrepreneurs, une profitabilité accrue et un accroissement de la demande globale. Le commerce international ayant rebondi, les exportations ont sensiblement augmenté. L'ensemble des pays de la zone euro ont contribué à l'expansion économique en 2017. La croissance est de fait remontée tant en Allemagne qu'en France et est demeurée très soutenue en Espagne et aux Pays-Bas, tandis que l'économie italienne semble s'être quelque peu redressée ces derniers temps, même si l'expansion y reste clairement inférieure à la moyenne de la zone euro. Les indicateurs de court terme les plus pertinents, notamment ceux relatifs à la confiance des chefs d'entreprise, continuent par ailleurs de faire état d'une conjoncture des plus favorables pour la zone euro dans un avenir proche.

Après avoir atteint 1,9 % en avril 2017, principalement en raison de l'augmentation du prix de l'énergie, l'inflation

totale dans la zone euro s'est à nouveau inscrite en recul. A 1,5 % en novembre 2017, elle était toujours assez éloignée de l'objectif de la BCE d'être proche de 2 %.

La reprise sur le marché du travail s'est de nouveau accélérée cette année. Cette situation reflète principalement la poursuite de la croissance de l'activité.

## Belgique

Alors que la croissance en Belgique avait été modeste ces trois dernières années (1,4 % en moyenne), elle s'est améliorée en 2017. Le PIB en volume a affiché une progression annuelle de 1,7 %. Cette croissance reste cependant quelque peu inférieure à celle de la zone euro, ce qui s'explique par une demande intérieure légèrement moins soutenue et qui n'est pas compensée par des résultats à l'exportation plus importants. Le redressement de l'activité a été vigoureux au premier semestre en Belgique, après quoi il s'est quelque peu ralenti durant la seconde moitié de l'année. Comme dans les pays voisins et dans la zone euro, il a principalement été porté par la demande intérieure.

En Belgique, les mesures de modération des salaires dans le secteur privé ont pesé à court terme sur le pouvoir d'achat des ménages, même si, à plus long terme, elles ont tendance à renforcer la compétitivité des entreprises et à stimuler les créations d'emplois. De même, l'évolution des rémunérations du secteur public et des prestations sociales a été freinée par le saut d'index décidé en 2015. De manière générale, la politique budgétaire a été en moyenne plus restrictive en Belgique que dans les pays voisins durant les dernières années. En 2017, ce sont les services marchands qui ont apporté la plus grande contribution à la croissance du PIB et au renforcement de celui-ci.

L'inflation totale s'est accentuée, passant de 1,8 % en moyenne en 2016 à 2,2 % en 2017. Contrairement aux deux années précédentes, les facteurs qui ont fait grimper l'inflation ne sont pas propres à la Belgique mais relèvent principalement de développements externes dont les autres économies européennes ont également ressenti les effets. L'écart d'inflation par rapport aux pays voisins et à la moyenne de la zone euro, qui s'était creusé en 2015 et en 2016, s'est donc nettement resserré dans le courant de l'année, même s'il est resté significatif. En 2017, c'est la composante énergétique de l'indice des prix à la consommation qui a alimenté le rebond de l'inflation totale. Ce mouvement résulte du retournement de l'évolution des prix des produits pétroliers (carburants et mazout de chauffage) et du gaz.

En 2017, la hausse de l'emploi en Belgique a pratiquement été aussi soutenue que celle de l'activité depuis maintenant deux ans. La création d'emplois a été stimu-

lée par les mesures récemment adoptées, en particulier celles liées à la modération salariale, qui rendent la main-d'œuvre relativement moins coûteuse, et par une série de réformes structurelles sur le marché du travail, qui élargissent l'offre de travail effective (par exemple les incitants financiers à exercer un emploi). Plus élevées que les années précédentes, les créations nettes d'emplois en 2017 ont été du même ordre que celles qu'on avait pu observer durant les années de croissance soutenue antérieures à la grande récession.

## Perspectives 2018

Selon le Bureau Fédéral du Plan, alors que la croissance de la zone euro dans son ensemble devrait s'établir à 2,2 % en 2018 (contre 2,3 % en 2017), la croissance du PIB belge s'accélérerait légèrement pour atteindre 1,8 % en 2018. Soutenue par la confiance des entrepreneurs et des consommateurs qui s'est encore accrue au début de l'année 2018, l'économie belge devrait à nouveau enregistrer une bonne prestation en 2018, avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,5 % au cours du premier semestre et de 0,4 % au cours du second semestre. C'est surtout la consommation des particuliers qui se renforcerait cette année, avec pour conséquence une légère accélération de la croissance du PIB qui passerait de 1,7 % en 2017 à 1,8 % en 2018. Pour 2018, les analystes s'attendent à un accroissement plus marqué du pouvoir d'achat grâce, notamment, aux nombreuses créations d'emplois, aux baisses supplémentaires de l'impôt des personnes physiques, à une augmentation un peu plus sensible des salaires bruts et à des revenus de la propriété en progression.

L'inflation belge s'est établie à 2,1 % en 2017 et devrait ralentir à 1,7 % en 2018. Le ralentissement de l'inflation en 2018 s'explique presque exclusivement par la baisse du prix de l'électricité, qui avait sensiblement augmenté ces dernières années. La dynamique plus soutenue des coûts salariaux aurait pour effet une hausse progressive de l'inflation sous-jacente, même si l'appréciation de l'euro atténue quelque peu cette évolution.

Enfin, comme expliqué dans les sections précédentes, la croissance de l'emploi a été presque aussi vigoureuse que celle de la valeur ajoutée. Pour 2018, le Bureau Fédéral du Plan s'attend à une progression de l'emploi de 1,2 %, laquelle est moins importante qu'en 2017 et intervient dans un contexte de hausse du coût salarial. Le nombre de salariés dans le secteur marchand augmenterait également en 2018. Le nombre de travailleurs indépendants continuerait aussi de progresser alors que l'emploi public, de son côté, devrait se stabiliser. Le nombre de chômeurs diminuerait en 2018, en net recul pour la quatrième année consécutive. Par conséquent, le taux de chômage harmonisé tomberait à 6,7 % (contre 7,2 % en 2017).

# Le marché belge des assurances

## Introduction

Les premières estimations pour 2017 indiquent une augmentation nominale de l'encaissement de 85 millions d'euros (chiffres basés sur les encaissements trimestriels publiés par Assuralia, avec un taux de représentativité de 96 % du marché). Au total, le marché belge de l'assurance s'établirait à un niveau de 25,1 milliards d'euros en 2017, ce qui représente un léger accroissement de 0,3 % par rapport à 2016. Cette hausse provient du secteur de l'assurance Non-Vie alors que le secteur de l'assurance Vie a quant à lui connu une légère baisse, comme expliqué dans les paragraphes suivants.

## Assurances Non-Vie

Le niveau de primes en Non-Vie présente une croissance nominale de 190 millions d'euros en 2017 (+1,7 %) pour atteindre un encaissement total de 11,3 milliards d'euros. Les primes de la branche incendie connaissent un accroissement de 2,4 %. Cette hausse est notamment expliquée par l'évolution de l'indice ABEX dont la valeur a significativement augmenté entre novembre 2016 et novembre 2017 (+2,8 %). La prochaine mise à jour de l'indice ABEX sera fournie en mai 2018 par l'association belge des experts. Pour rappel, cet indice ABEX suit les prix liés à l'industrie de la construction (coûts des matériaux, les coûts de rémunération,...).

Les primes des branches accidents et accidents du travail évoluent respectivement de -2,6 % et -0,1 % en 2017. Les branches RC Auto (+0,8 %), Omnium Auto (+2,7 %), Maladie (+2,3 %) et RC Générale (+2,5 %) présentent une hausse de leur chiffre d'affaires en 2017. En volume, ces hausses permettent au marché Non-Vie total de voir son encaissement évoluer de façon positive en 2017.

## Assurances-Vie

L'encaissement Vie diminue de 105 millions d'euros (- 0,8 %) en 2017 à 13,8 milliards d'euros.

Cette baisse est à mettre en relation avec le secteur des assurances en Vie individuelle qui a connu une baisse de

3,9 %. Plus précisément, l'encaissement des assurances sur la Vie individuelle à taux garanti présente une baisse significative de 16,1 % à 6,1 milliards d'euros en 2017. En effet, même si ces produits d'assurance restent compétitifs par rapport à d'autres placements non risqués tels que les comptes épargnes (pour lesquels la majorité des banques n'offrent plus ou pratiquement plus de taux d'intérêts intéressants), la faiblesse persistante des taux continue à représenter un défi pour le marché car elle réduit clairement l'appétence des clients pour les produits d'épargne traditionnels à taux garantis. De plus, dans le cadre de Solvabilité II, ce type de produit a tendance à consommer énormément de capital pour les compagnies d'assurance, ce qui explique la volonté de ces dernières de diminuer les ventes de ce type de produits.

A l'inverse, les ventes de produits de la branche 23, liés à des parts de fonds d'investissement, ont beaucoup augmenté entre 2016 et 2017 de 45,1 % pour atteindre un montant nominal de 3,0 milliards d'euros. Rappelons que l'année passée, les primes encaissées pour ce type de produit s'étaient drastiquement réduites (-27,3 %). Les raisons principales qui expliquent cette hausse en 2017 sont liées à la bonne performance des marchés boursiers et des fonds au cours de l'année 2017 mais également à la volonté d'une majorité d'assureurs de pousser les produits de la branche 23, moins consommateurs en capital selon les nouvelles normes imposées par Solvabilité II. Rappelons aussi que la vente de ces produits est assez tributaire de divers facteurs tels que les taxes, la concurrence avec d'autres produits financiers et le contexte économique.

L'encaissement des assurances de groupe augmente de 6,8 % entre 2016 et 2017 pour s'installer à un niveau de 4,3 milliards d'euros. Une partie significative de cette hausse est attribuée à la branche 23 qui commence à se développer en Vie groupe (+114,7 % avec un encaissement total de 251 millions d'euros à fin 2017). En effet, face à des taux très faibles disponibles sur les marchés et avec l'obligation légale des employeurs de garantir à leurs employés des taux relativement élevés, les assureurs se tournent vers de nouvelles solutions dont le développement de nouveaux produits en branche 23.





# Rapport des activités de Generali Belgium 2017

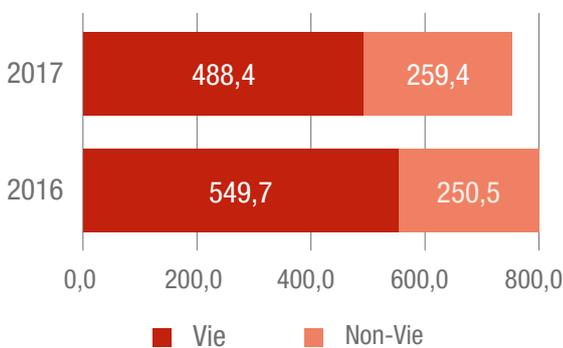
## Generali Belgium dans son contexte groupe

Generali Belgium est repris dans la structure régionale du groupe au niveau de 'Global Business Lines & International Business Unit'.

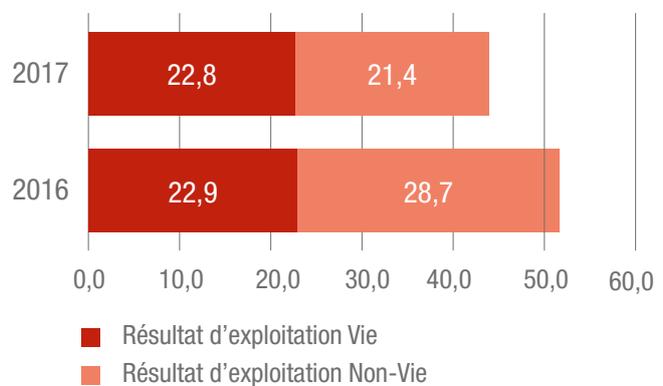
Generali Belgium possède une succursale en France, Generali Belgium direction pour la France.

## Aperçu général

Primes totales



Résultat opérationnel



En 2017, Generali Belgium a poursuivi le changement stratégique amorcé les années précédentes : la croissance à deux chiffres en branche 23 (11,7 %) et en protection (11,0 %) combinée à la diminution observée sur les produits à taux garantis (-25,8 %) est cohérente avec l'ambition de balancer le portefeuille en faveur des produits ayant un meilleur profil de risque - return.

Tous secteurs confondus, les primes brutes émises ont baissé de 6,5 % pour s'élever à un montant de 747,9 millions d'euros et sont en ligne avec notre orientation stratégique.

Les résultats suivants ont été atteints :

- L'augmentation de nos primes en Non-Vie est de 3,6 % (hors acceptations). Tout comme en 2016, l'objectif de 2017 était essentiellement de nous concentrer sur une amélioration de notre rentabilité, en particulier dans la branche Automobile et en Protection.
- Une baisse de 11,1 % du niveau des primes émises directes brutes en vie (hors acceptations) est expliquée par une diminution de 15,8 % des primes en Vie individuelle (baisse des primes uniques sur les produits à taux garantis (-75,1 %)), taux à 0,01 %)). Les primes de la branche 23 ont continué leur croissance à 2 chiffres comme en 2016 (+ 11,7 %).

Notre objectif fixé sur notre résultat d'exploitation a été atteint et même largement dépassé en raison de :

- D'un Net Combined Ratio de 93,6 % qui confirme les résultats de l'année 2016.
- Dans la branche Automobile, le ratio a pu être maintenu à un niveau inférieur à 100 %.
- Des résultats financiers en ligne avec les attentes.
- Une baisse des frais généraux opérationnels.

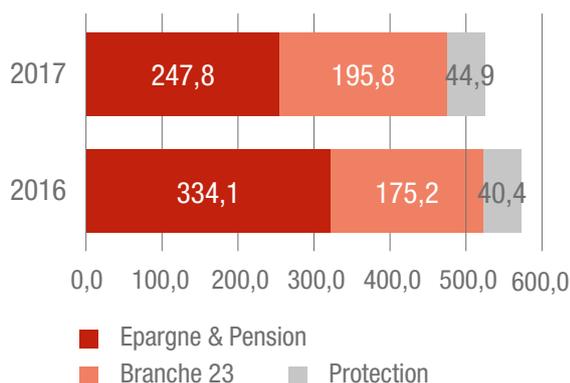
Compte tenu de la situation économique actuelle, en particulier l'environnement de taux bas, et de son impact potentiel sur les engagements à long terme des entreprises d'assurance, la Banque Nationale de Belgique n'accorde plus automatiquement de dispense pour la constitution de la provision complémentaire, que ce soit pour l'assurance vie ou pour l'accident du travail. Generali Belgium a effectué une demande de dispense, qui après analyse, a été acceptée pour l'année 2017. De ce fait, aucune dotation pour la provision pour risque de taux n'a été comptabilisée en 2017. Le montant total de la provision reste à 231,7 millions d'euros (en Vie).

Le compte de résultats présente un solde positif de 10,6 millions d'euros comparé à un solde positif de 45,3 millions d'euros en 2016. La forte baisse du résultat est principalement expliquée par la non réalisation de plus-value sur le portefeuille d'investissement en Vie.

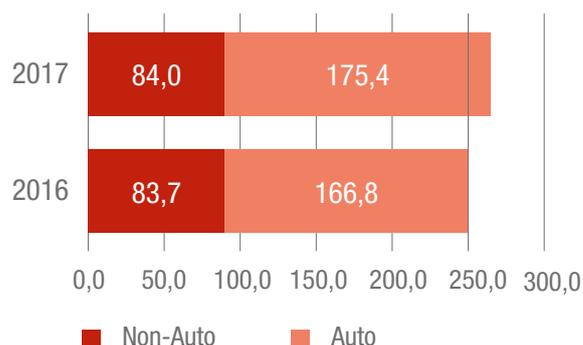
## Nos opérations

Nos opérations se sont développées comme suit :

### Primes Vie



### Primes Non-Vie



Comme mentionné précédemment, on observe une baisse de 6,5 % des primes brutes directes (hors acceptations) comparé à 2016, en ligne avec la stratégie adoptée de privilégier les produits de la branche 23.

Considérant plus en détail par rapport à 2016, le niveau de 488,4 millions d'euros de primes directes brutes, on constate :

- Des primes en croissance en Vie groupe (+ 3,0 %), en particulier en primes périodiques (+5,8 %).
- Une baisse de 11,1 % du niveau des primes émises directes brutes en Vie (hors acceptations) est expliquée par une diminution de 15,8 % des primes en Vie individuelle (baisse des primes uniques sur les produits à taux garantis (-75,1 %, taux à 0,01 %)). Les primes de la branche 23 ont continué leur croissance à 2 chiffres comme en 2016 (+ 11,7 %).

En Non-Vie, les primes directes brutes ont augmenté de 3,6 % et se chiffrent à 259,4 millions d'euros. La croissance est stable et ce suite à la volonté d'améliorer la rentabilité du portefeuille existant.

- En branche Automobile, les primes ont augmenté de 5,2 % grâce à la très bonne performance de notre succursale française.
- En branche Commerciale, les primes ont augmenté de 5,8 % grâce à l'adoption d'une approche proactive orientée client.
- En branche Particuliers, les primes ont faiblement baissé de 0,4 % par rapport à 2016. Cette légère baisse s'inscrit dans un environnement compétitif important avec les bancassureurs.

- En branche Accidents, la réduction de 4,5 % est toujours liée à notre position sur le marché en accident du travail (débuté en 2012).

### Frais généraux

Au 31.12.2017, l'effectif de Generali Belgium était de 420,8 personnes (équivalents temps plein).

Les frais généraux diminuent de 2,4 % par rapport à 2016.

### Sinistralité

En branches Non-Vie, les provisions pour sinistres et les autres provisions techniques ont été constituées en respectant les impératifs habituels d'une saine gestion ainsi que les prescriptions réglementaires.

L'effet de l'augmentation du taux de sinistralité net qui passe de 56,5 % à 58,0 % est atténué par le ratio des frais qui passe de 37,5 % à 35,7 %.

Cette amélioration a permis à Generali Belgium de maintenir un net combined ratio inférieur à 100 %, notamment dans la branche Automobile.

### Résultats financiers

En 2017, les marchés financiers ont continué à être marqués par un environnement de taux faible persistant. Néanmoins les perspectives économiques se sont nettement améliorées résultant par des marchés actions à la hausse et une volatilité historiquement basse. Dans ce contexte mitigé Generali Belgium a pu obtenir un résultat financier très solide.

Plusieurs éléments ont contribué à ce résultat :

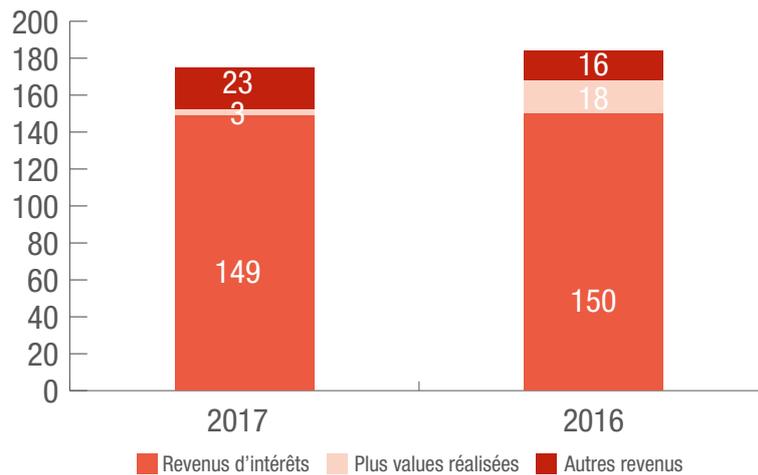
- La poursuite de la diversification de nos investissements dans de nouvelles sous-catégories de titres à revenu fixe (prêts privés, placements privés dans un but de stabiliser notre rendement moyen sans pour autant réduire la qualité moyenne de nos investissements et minimiser la consommation en capital.
- La réduction de nos positions en trésorerie et le timing de nos nouveaux investissements en adéquation avec nos flux de trésorerie entrants.

Dans l'ensemble, ces opérations ont permis à Generali Belgium de maintenir sa stabilité au niveau des revenus courants et ce malgré un contexte de taux d'intérêt faible.

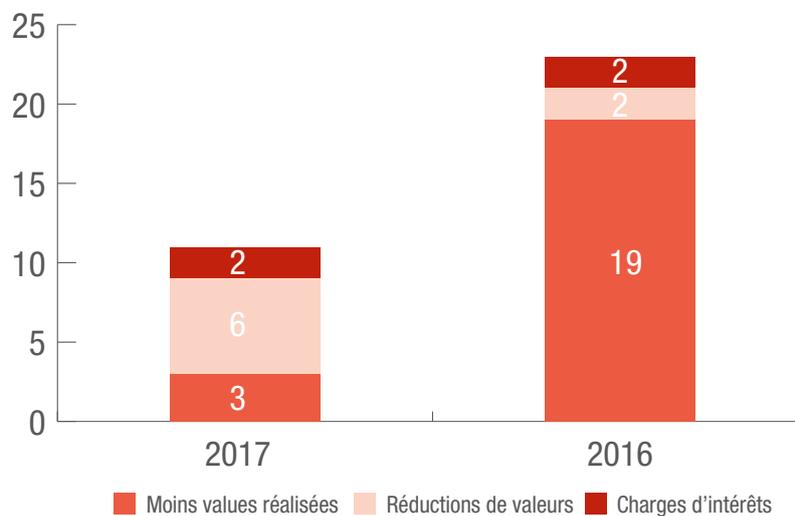
Pour 2018, nous prévoyons que le contexte économique continuera de s'améliorer avec des taux qui vont graduellement remonter et des marchés d'actions (en tout cas en Europe) positifs bien qu'un retour de la volatilité ne s'exclut pas. A la lumière de tout cela, Generali Belgium va aborder les marchés avec prudence et chercher des investissements stables générateurs de revenus.

### Produits et charges des placements

Les produits des placements ainsi que les corrections de valeur de la branche 23 se sont élevés :



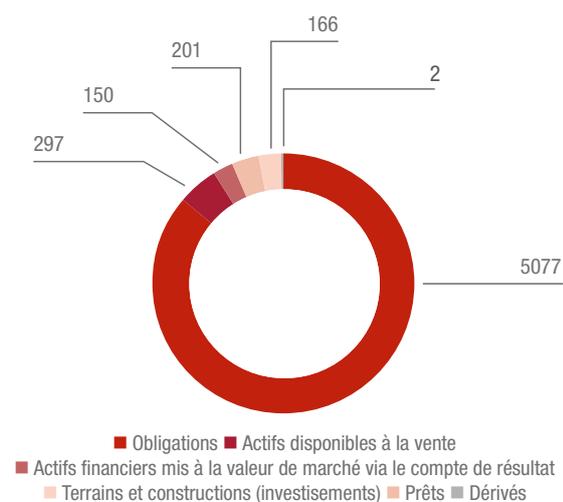
Les charges des placements et les corrections de valeur de la branche 23 se sont élevées à :



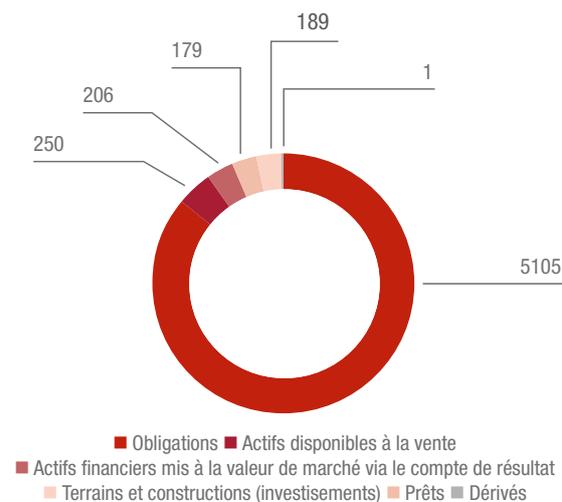
### Situation des plus- et moins-values latentes

Après l'enregistrement des corrections de valeur et reprises de corrections de valeur, la situation des plus- et moins-values latentes se présente de la façon suivante :

2017



2016

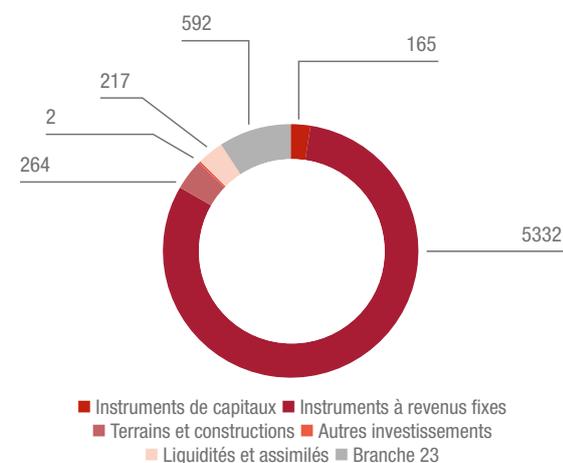


### Patrimoine

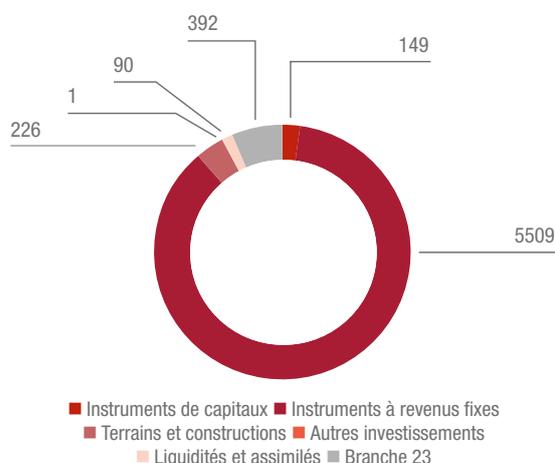
Au 31 décembre 2017, le total de l'actif de la compagnie atteignait 6 184,2 millions d'euros.

Les postes principaux en sont les suivants :

2017



2016



## Activités non-opérationnelles

### Le résultat de l'exercice et son affectation

Le compte de résultats présente un solde positif de 10 632 651,75 d'euros.

Avec le bénéfice reporté de l'exercice précédent de 35 109 465,00 d'euros, le bénéfice disponible s'élève à 45 742 116,75 d'euros, dont nous proposons de payer un dividende brut de 10,39 d'euros par part sociale soit 10 004 634,90 d'euros et d'affecter le solde aux bénéfices reportés soit 35 737 481,85 d'euros.

Comme la loi le prescrit, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire, vous aurez à vous prononcer sur la décharge de la gestion à donner, par vote spécial, à Messieurs les Administrateurs et Commissaires.

### Recherche et développement

La société n'a eu au cours de l'exercice aucune activité en matière de recherche et de développement (art. 96 4° du code des sociétés).

### Structure de la compagnie

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017 la fonction de CEO n'est plus exercée par Martin Sturzlbaum qui a pris une autre position au sein du groupe. Tom Vanham a repris la fonction de CEO depuis cette date.

Comparé avec l'année précédente, la structure de la compagnie a changé au niveau de la composition du comité de direction. Le Chief Distribution Officer n'est plus administrateur exécutif mais reste invité permanent aux réunions du Comité de Direction en tant que Distribution Director. Le Chief Operation Officer assure la responsabilité de Life Director.

### Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise recouvre un ensemble de règles et de comportements en fonction desquels les sociétés sont gérées et contrôlées. Une bonne gouvernance d'entreprise atteindra son objectif en établissant un équilibre adéquat entre l'esprit d'entreprise et le contrôle, ainsi qu'entre la performance et la conformité à ces règles.

C'est en tenant compte de ces fondamentaux que Generali Belgium a établi sa charte de gouvernance d'entreprise (dont la dernière mise à jour date du 19 mai 2017). Cette charte est basée sur la circulaire 2016-31

de la NBB du 5 juillet 2016 (concernant les attentes prudentielles du Banque National de Belgique en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance) et traite les sujets suivants :

- Structure de gestion, rémunération et actionnariat
- Fit & Proper, fonctions extérieures et transactions avec les dirigeants
- Système de gestion de risques, processus ORSA et fonction de gestion des risques
- Structure organisationnelle, système de contrôle interne, fonction de Compliance, intégrité et infrastructure IT
- Fonction d'audit interne
- Fonction actuarielle
- Sous-Traitance.

Au 31.12.2017, le comité de direction est composé de 4 membres - administrateurs exécutifs et 5 invités permanents ('Non Life Director' le 'Distribution Director', le 'HR Director', 'l'Innovation Director' et le 'General Counsel').

L'ensemble des candidatures des membres proposées à la BNB ont été approuvées et les nominations ont été ratifiées par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

De même, le Conseil d'Administration est composé au 31.12.2017 de 11 membres (4 exécutifs et 7 non exécutifs dont 2 indépendants).

### Comité de direction

Depuis le 26 novembre 2014, le Conseil d'Administration de Generali Belgium a décidé, conformément à l'article 16 de ses statuts coordonnés au 30 juin 2015, de déléguer une partie de ses pouvoirs à un 'Comité de Direction' au sens de l'article 524bis du Code des sociétés. Le Comité de Direction est un organe décisionnel et collégial chargé, pour l'essentiel, de diriger l'activité opérationnelle de Generali Belgium (la fonction de management). Le Comité de Direction est composé de quatre membres : administrateurs exécutifs, en ce compris un président. La délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Comité de Direction ne porte toutefois ni sur la détermination de la politique générale de la société ni sur les actes réservés au Conseil d'Administration par la loi.

### Mémorandum de Gouvernance

Le Mémorandum de Gouvernance, décrivant essentiellement les principes élémentaires de gouvernance, la structure, les fonctions clés, la politique (notamment en matière d'intégrité et de rémunération) et les compétences des organes de Generali Belgium, a été mis à jour en 2017 (situation au 31 mars 2017) et approuvé par le Conseil en date du 19 mai 2017. Une mise à jour de ce document est prévue en mai 2018.

### Chartes et politiques

La gouvernance de Generali Belgium repose sur un ensemble de chartes, de directives et de politiques approuvées au Conseil qui comprennent notamment : le Code de Conduite, la Charte de Gouvernance d'entreprise, la Charte du Conseil, la Charte du Comité de Direction, la Charte du Comité de Nomination et de Rémunération, la Charte de 'l'Audit & Risk Committee' et la directive sur le Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques.

L'ensemble de ces documents a fait l'objet d'une revue annuelle : ils ont été modifiés ou révisés si nécessaire pendant l'exercice et feront l'objet d'une révision globale lors du Conseil d'administration de mai 2018.

### Audit and Risk Committee

Conformément à sa charte 'l'Audit and Risk Committee' s'est réuni 4 fois en 2017 pour assurer ses activités de conseil et de supervision en matière de gestion de contrôle interne, de Risk Management et d'audit. Chaque séance s'est tenue en présence de deux administrateurs indépendants et compétents en matière de risk management, de comptabilité et d'audit. La synthèse des travaux réalisés par ce comité est reprise dans des procès verbaux présentés par le président de 'l'Audit and Risk Committee' à chaque Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration a décidé de garder un 'Audit & Risk Committee' unique, au lieu d'avoir 2 comités séparés. La Banque Nationale de Belgique a été informée de cette décision en temps utile.

### Comité de rémunérations et nominations

Conformément à sa mission, le comité de nominations et rémunérations s'est réuni trois fois en 2017. Une charte séparée a été approuvée par le Conseil d'Administration en mars 2017.

Rappelons que pour les nominations statutaires des administrateurs, l'Assemblée Générale tient compte des dispositions réglementaires relatives à la circulaire NBB-2034-02 concernant 'les normes en matière d'expertise et d'honorabilité professionnelle pour les membres du Comité de direction, les administrateurs, les responsables de fonctions indépendantes et dirigeants effectifs d'établissements financiers'.

### Comités non statutaires

Conformément à l'art. 3.5 de sa Charte, le Comité de Direction - à l'initiative de son président, peut également constituer des groupes de travaux/comités consultatifs ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. La prise de décisions opérationnelles reste une compétence collégiale et exclusive du Comité de Direction.

Les comités suivants conseillent le Comité de Direction :

- L'Investment Committee
- Le Risk Management Committee
- Le Non Life Product and Underwriting Committee
- Le Life Product and Underwriting Committee
- Le Management Committee de GBF.

### Mandats externes

La procédure eManex, qui vise le contrôle des fonctions externes des dirigeants des compagnies d'assurances, est appliquée à Generali Belgium depuis 2007. La liste des mandats externes est régulièrement mise à jour et publiée sur le site internet [www.generali.be](http://www.generali.be).

### Conflit d'intérêt potentiel

En 2017, nous n'avons eu aucune situation pouvant entraîner un conflit d'intérêt potentiel visé par l'article 523 du Code des Sociétés.

### Système de gestion des risques

Le système de gestion des risques repose sur un cadre défini par un ensemble de documents légaux (directives, circulaires, etc.) ainsi que sur des documents internes définissant le cadre de fonctionnement du système de gestion des risques (Politiques, Lignes de Conduite, Procédures, etc.).

Ensemble, ces documents définissent les principes essentiels destinés à assurer une gestion appropriée de l'ensemble des risques auxquels la compagnie est confrontée de par son activité d'assurance. En particulier, la 'Risk Management Policy' détaille les principes, stratégies et processus destinés à identifier, évaluer, gérer et rapporter les risques présents et futurs.

La compagnie, au travers de cette politique, a défini son modèle de gestion des risques suivant 3 composantes, à savoir : une **gouvernance** appropriée, des processus robustes de **gestion du risque**, reposant sur l'identification, l'évaluation, la gestion, le contrôle et le reporting de tous les risques et enfin le **support au business** visant à développer la culture de gestion des risques dans les activités journalières de toute la compagnie.

### Gouvernance du risque

La gouvernance du risque est basée sur le principe des trois lignes de défense :

- Les propriétaires des risques ('risk owners') représentent la première ligne de défense. Les risk owners ont la responsabilité ultime en ce qui concerne l'approche du risque au sein de leur domaine de compétence. Ils définissent et mettent à jour les actions

nécessaires afin de rendre la gestion des risques effective et efficace pour chaque catégorie de risque. Les 'risk owners' contribuent à la gestion des risques en assurant l'identification de changements majeurs (internes ou externes) qui pourraient impacter leurs risques, en développant des activités de contrôle adéquates et efficaces destinées à réduire les risques. Ils fournissent également un support au CRO dans l'identification et l'évaluation qualitative des risques/scenarios principaux dans le cadre du processus de l'ORSA.

- La deuxième ligne de défense est constituée des fonctions de contrôle de seconde ligne interne à la compagnie, à savoir : la Fonction de Gestion des Risques, la Fonction de Compliance et la Fonction Actuarielle. Ces fonctions supervisent l'ensemble du système de risk management et supportent le Conseil d'Administration et la direction effective dans la définition de la stratégie en termes de risques.

La Fonction de Gestion des Risques est garante de l'implémentation correcte du système de gestion des risques, tel qu'exigé par la loi et le Conseil d'Administration. Cette fonction supporte le Conseil d'Administration et la direction effective dans la définition de stratégies de gestion des risques et d'outils d'identification, surveillance, gestion et mesure des risques. La Fonction de Gestion des Risques fournit également, à travers un système de reporting adéquat, les éléments permettant d'évaluer les expositions et la rigueur du système de gestion des risques de bout en bout. La fonction assiste les Organes de Gouvernance de la compagnie dans la poursuite de ses objectifs de gestion des risques, par exemple en fournissant support et recommandations à d'autres fonctions au sein de la compagnie, contribuant ainsi à la dissémination de la culture du risque et du contrôle au sein de celle-ci. La fonction de gestion des risques travaille étroitement avec le business tout en préservant son autorité et son statut de seconde ligne de défense. Soumise aux lois et règlements d'application, elle effectue et est responsable des activités de gestion des risques, en appliquant les politiques et lignes directrices du Groupe, assurant ainsi la gestion adéquate des risques.

Plus précisément, la fonction de gestion des risques est responsable de :

- Surveiller les risques auxquels est soumise la compagnie, en ligne avec les lignes directrices, la stratégie et les limites.
- Exécuter la fonction de gestion des risques au

sein de la compagnie, en intégrant les méthodologies et politiques issues du Groupe.

- Participer et apporter une vision 'risque' aux processus business de la compagnie.
  - Surveiller les processus 'risque' au niveau de la compagnie/l'adhérence aux limites.
  - Rapporter les résultats 'risque' aux fonctions de gestion des risques au niveau régional et aux organes de gouvernance appropriés.
  - Remonter aux fonctions de gestion des risques au niveau régional les éventuels manquements/violations.
- L'audit interne représente la troisième ligne de défense. L'audit interne est en charge à la fois de l'évaluation indépendante du caractère effectif du contrôle interne et du risk management ainsi que des contrôles en place pour garantir l'exécution appropriée des processus.

La gouvernance du risque s'inscrit dans le cadre de gestion des risques tel que défini dans la politique de gestion des risques et reposant sur un ensemble plus large de documents qui composent ce cadre ; cadre d'appétence aux risques, politique de qualité des données, directives sur les risques, directive sur l'ORSA.

## Les processus de gestion du risque

### *Méthodologie d'identification et d'évaluation des risk ('Risk identification')*

Le processus d'identification des risques a pour but d'assurer que :

- Les risques identifiés par la compagnie sont pris en considération de manière appropriée.
- Les risques matériels et quantifiables sont capturés adéquatement.
- Les besoins en capitaux de la compagnie reflètent le profil de risque de cette dernière.

Cette activité d'identification est réalisée au moins annuellement mais également en cas d'évènement majeur impactant le profil de risque de la compagnie.

Les 'Risk Owners' (détenteurs des risques) réalisent cette activité d'identification aussi bien pour les risques quantifiables que pour les non-quantifiables. A cela s'ajoute un exercice de 'Main Risk Self Assessment' (Auto évaluation des risques principaux) permettant d'identifier les scénarios les plus critiques qui peuvent impacter les hypothèses principales sous-jacentes au business plan. De manière plus globale, ce processus est également renforcé par l'ensemble des inputs reçus dans le cadre de 'l'Own Risk and Solvency Assessment' (ORSA).

Les risques associés aux nouveaux produits font également l'objet d'une identification conformément à la gouvernance en vigueur.

Un processus efficace d'identification des risques :

- Permet d'identifier les risques significatifs pour la réalisation des objectifs business de la compagnie.
- Identifie tous les types de risques, les contrôles en place, à travers l'ensemble de la compagnie.
- Garantit que la compagnie est consciente des risques majeurs à tout moment et inclut des éléments permettant de mettre à jour la compréhension 'risque' de la compagnie de manière continue, tels que des indicateurs clé.
- Se concentre sur les causes à l'origine et les facteurs influençant le risque, à la fois internes et externes, et à leurs effets et conséquences : financiers, de réputation ou autre.
- Est à la fois tourné vers le futur et construit sur l'expérience du passé.
- Détermine quels risques sont quantifiables, évalue la matérialité et décide quels risques doivent être calibrés.

Partie intégrante de l'identification, la classification des risques est réalisée sur base de la cartographie de la compagnie. Les risques quantifiables et non quantifiables font l'objet d'une classification spécifique. Notons que dans le cas de la compagnie, une double classification est actuellement réalisée ; l'une se base sur une vision interne permettant d'appréhender au mieux les risques et faisant l'objet d'un reporting dans le cadre du pilier 2, l'autre se base sur une approche standard servant actuellement de référence pour la quantification des risques dans le cadre du pilier 1.

Sur base de cette cartographie, le Risk Management effectue des évaluations régulières de ces risques et planifie des améliorations.

L'ensemble du profil de risque défini au travers de la cartographie propre de la compagnie regroupe les types de risques suivants :

- **Les risques financiers** sont liés aux mouvements défavorables des taux d'intérêt, des actions, des actifs immobiliers et des taux de change, qui peuvent influencer défavorablement l'économie ou les résultats financiers de la compagnie. Ils prennent également en compte les pertes dues à une concentration excessive sur une contrepartie unique.
- **Les risques de défaut** se rapportent à la volonté ou à la capacité d'une contrepartie de rembourser ou d'exécuter ses obligations contractuelles. Ce type de

risque couvre également le risque de migration et le risque de 'spread de crédit'.

- **Les risques d'assurance Vie et Santé** regroupent les risques techniques liés à l'exercice de l'activité d'assurance Vie ou santé et visent à couvrir la volatilité inhérente à la couverture de ces risques (mortalité, longévité, invalidité et morbidité, volatilité des frais, des rachats et risques de santé).
- **Les risques d'assurance Non-Vie** couvrent les risques techniques liés aux processus de tarification (capacité des primes à couvrir les sinistres futurs), de réservation (suffisance des réserves constituées pour couvrir les développements futurs des sinistres s'étant déjà produits), risque de résiliation et risque de catastrophes.
- **Les risques opérationnels** couvrent les risques de pertes liés à des processus internes inadéquats ou erronés, des erreurs humaines ou système ainsi qu'à des événements externes. Le risque de Compliance ainsi que les risques liés aux reportings financiers tombent dans cette catégorie.
- **Les risques hors pilier 1** couvrent les risques non inclus dans les catégories précédentes et pour lesquels il n'y a pas de capital requis. Il s'agit de risques pouvant impacter la capacité de la compagnie à remplir ses objectifs mais pour lesquels un calcul de capital n'est pas requis. Cette catégorie comprend les risques suivants :
  - **Risque de liquidité** : réfère au risque que la compagnie ne soit pas capable de payer ses flux futurs (qu'ils soient prévisibles ou inattendus). Ce risque peut provenir d'une insuffisance de flux futurs destinés à honorer les obligations ou être dû à l'illiquidité des actifs détenus en vue de faire face aux engagements futurs.
  - **Risque stratégique** : réfère au risque provenant de changements extérieurs et/ou de décisions internes qui pourraient impacter le profil de risque futur de la compagnie.
  - **Risque de réputation** : réfère au risque de pertes potentielles dues à la détérioration de la réputation ou à la perception négative de l'image de la compagnie auprès de ses clients, contreparties, actionnaires ou autorité de surveillance.
  - **Risque de contagion** : réfère au risque que des problèmes survenant dans une des entités locales du Groupe affectent la solvabilité ou la situation financière du Groupe Generali.
  - **Risque émergento** : réfère aux nouveaux risques dus à des changements dans l'environnement interne ou externe qui pourraient accroître l'exposition à des risques déjà inclus dans la 'Group Risk Map' ou qui pourraient nécessiter la définition d'une nouvelle catégorie de risque.

### **L'évaluation des risques ('Risk assessment')**

Tout comme pour l'identification, l'évaluation des risques quantifiables est double. A des fins de reporting dans le cadre du pilier 1, les risques sont évalués sur un horizon de temps de 1 an par des modèles quantitatifs selon la méthodologie telle que définie par la Formule Standard dans le cadre de la Directive Solvency II. A des fins internes, dans le cadre de l'ORSA notamment, d'autres méthodes sont utilisées afin de compléter et d'affiner cette vision standard. Notons que cette deuxième approche permet également de valider l'adéquation du profil de risque de Generali Belgium pour l'utilisation de la formule standard.

Pour ce qui est de la formule standard, il est important de noter que Generali Belgium n'utilise pas de mesures transitoires telles que définies par EIOPA dans la 'elected Regulation'. Seul le 'Volatility Adjustment' (VA) est appliqué par Generali Belgium sur la courbe de taux sans risque publiée par EIOPA et cette utilisation fait l'objet d'un exercice de justification. Une évaluation quantitative des risques sans application du 'Volatility Adjustment' est également intégrée dans l'évaluation propre des risques de la compagnie (ORSA).

Concernant les risques opérationnels et les autres risques (stratégique, risque de liquidité, risques émergents, etc.), des méthodologies d'évaluation propres à la compagnie sont utilisées.

### **La gestion et le contrôle des risques ('Risk management and control')**

Le cadre d'appétence aux risques supporte la sélection effective des risques en définissant les risques que la compagnie souhaite souscrire, éviter, retenir ou diminuer et ce, conjointement avec la définition des processus de suivi et d'escalation.

Un des éléments clés de ce cadre est la déclaration d'appétence aux risques, précisant le niveau de risques que la compagnie souhaite accepter ou éviter avant d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Des préférences en termes de risques sont également précisées, permettant de guider la compagnie dans la sélection de ses risques.

Cette déclaration et ces préférences sont synthétisées dans des métriques quantifiables et mesurables afin de permettre de diriger les activités de manière cohérente avec ce cadre. A ces métriques sont associées certaines limites.

Au travers de ces métriques, la compagnie suit et contrôle l'évolution de ses risques à différents niveaux de

son organisation au travers de différents rapports et analyses réguliers. En cas de dépassement d'une limite, un processus d'escalation est prévu dont l'ampleur dépend du niveau de dépassement. Dans ce cas, certaines actions de réduction des risques doivent être envisagées.

Une gestion et un contrôle des risques efficaces impliquent également que le cadre d'appétence au risque soit intégré dans le processus décisionnel de la compagnie. Des mécanismes sont à cette fin mis en place afin que les préférences et tolérances soient respectées et incluses dans le processus de décision soit-il ordinaire ou extraordinaire. Dans ce cadre la dissémination de la culture de risque doit assurer une prise de conscience adéquate de ce cadre d'appétence aux risques.

### **Le reporting des risques ('Risk reporting')**

Le système de reporting vise à assurer que la direction de la compagnie, la fonction de gestion des risques et le conseil d'administration disposent de l'information pertinente sur les risques significatifs auxquels la compagnie est exposée. La fonction de gestion des risques est responsable de la surveillance du profil de risque et de son reporting au conseil d'administration, au top management et aux détenteurs des risques (dans la limite de leurs compétences), tel que défini dans le cadre réglementaire et dans le système de contrôle interne et de gestion des risques.

Le reporting de risque au niveau interne au conseil d'administration et au top management inclut par exemple :

- Tendances des risques, dépassement de limites, mesures d'atténuation.
- Reporting ORSA.
- Reportings de risque additionnels au conseil d'administration ou au top management, en ligne avec les exigences réglementaires et les bonnes pratiques.

Le reporting de risque au niveau externe comprend par exemple :

- Reporting Solvency II auprès de l'autorité de contrôle, la Banque Nationale de Belgique, selon les modalités définies.
- Reporting sur le risque de taux auprès de l'autorité de contrôle, la Banque Nationale de Belgique, selon les modalités définies.

Notons également que différents éléments, tant internes qu'externes à la compagnie, peuvent déclencher la nécessité d'un exercice ORSA spécifique lequel ferait alors l'objet d'un reporting. A titre d'exemple, citons tout changement matériel dans le profil de risque de la compagnie et pour lequel les actions de remédiations auraient échoué.

### L'intégration dans le business

Afin d'assurer le déploiement de la culture de risque au sein de la compagnie, le système de gestion des risques est intégré dans les activités business et sert notamment de support aux décisions d'ordre stratégique mais aussi pour les décisions quotidiennes inhérentes aux activités d'assurance comme par exemple la souscription des risques.

Les principaux processus de prise de décision devant intégrer une approche risque sont identifiés comme étant les suivants :

- le plan stratégique ;
- l'investissement et l'allocation des actifs ;
- le développement des produits ;

- les règles de souscription ;
- la réservation ;
- la réassurance ;
- la gestion du capital (Capital Management Plan).

Un des objectifs majeurs de ce système de gestion des risques est de pouvoir anticiper les impacts de toute décision majeure sur le profil de risques de la compagnie et ce faisant de supporter la compagnie dans une optimisation de la valeur en regard des risques pris (et ce en ligne avec l'appétence aux risques de la compagnie).

### Evénements importants 2018

---

Il n'y a pas d'événement important survenu après la clôture des comptes de l'année 2017.



# Compte annuels 2017





46 Bilan - Actif/Passif

48 Compte de résultats

## Bilan - Actifs

	31/12/2017	31/12/2016
<b>1. Actifs incorporels</b>	<b>2,3</b>	<b>3,3</b>
1.1 Goodwill	0,0	0,0
1.2 Autres actifs incorporels	2,3	3,3
<b>2. Actifs corporels</b>	<b>19,2</b>	<b>19,7</b>
2.1 Immeubles pour usage propre	18,2	18,7
2.2 Autres actifs corporels	1,0	0,9
<b>3. Provisions techniques à la charge des réassureurs</b>	<b>417,9</b>	<b>429,0</b>
<b>4. Placements</b>	<b>6 484,8</b>	<b>6 322,2</b>
4.1 Placements immobiliers	200,6	179,5
4.2 Participations dans les filiales, les entreprises associées et les joint-ventures	0,0	0,0
4.3 Placements détenus jusqu'à échéance	0,0	0,0
4.4 Prêts et créances	166,3	188,6
4.5 Actifs financiers disponibles à la vente	5 374,0	5 349,9
4.6 Actifs financiers en juste valeur comptabilisée au compte de résultat dont actifs relatifs aux contrats dont le risque de placement est supporté par la clientèle et découlant de la gestion des fonds de pension	743,9 592,0	604,3 319,5
<b>5. Créances diverses</b>	<b>98,1</b>	<b>100,3</b>
5.1 Créances découlant d'opérations d'assurance directe	78,8	73,0
5.2 Créances découlant d'opérations de réassurance	4,9	7,6
5.3 Autres créances	14,5	19,7
<b>6. Autres éléments de l'actif</b>	<b>118,8</b>	<b>119,9</b>
6.1 Actifs non courants d'un groupe en cours de cession détenus en vue de la vente	0,0	0,0
6.2 Frais d'acquisition différés	0,0	0,0
6.3 Actifs fiscaux différés	0,0	0,0
6.4 Actifs fiscaux courants	25,8	25,4
6.5 Autres actifs	93,1	94,5
<b>7. Disponibilités liquides et moyens équivalents</b>	<b>68,1</b>	<b>28,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 209,2</b>	<b>7 022,4</b>

## Bilan - Fonds propres et passifs

	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>1. Capitaux propres</b>	<b>1 069,9</b>	<b>1 044,0</b>
1.1 Part du Groupe	1 069,9	1 044,0
1.1.1 Capital	40,0	40,0
1.1.2 Autres instruments patrimoniaux	0,0	0,0
1.1.3 Réserves de capital	18,8	18,8
1.1.4 Réserves pour gains et autres réserves	387,7	326,1
1.1.5 (Actions propres)	0,0	0,0
1.1.6 Provision pour écarts de conversion nets	0,0	0,0
1.1.7 Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	607,0	569,5
1.1.8 Autres gains ou pertes comptabilisés directement dans le patrimoine	-1,7	0,7
1.1.9 Gain (perte) de l'exercice part du Groupe	18,2	88,9
1.2 Part de tiers	0,0	0,0
1.2.1 Capital et réserves de tiers	0,0	0,0
1.2.2 Gains ou pertes comptabilisés directement dans le patrimoine	0,0	0,0
1.2.3 Gain (perte) de l'exercice part de tiers	0,0	0,0
<b>2. Autres provisions</b>	<b>19,8</b>	<b>17,3</b>
<b>3. Provisions techniques</b>	<b>4 917,7</b>	<b>4 918,9</b>
dont provisions techniques relatives aux polices dont le risque est supporté par la clientèle et découlant de la gestion des fonds de pension	0,0	0,0
<b>4. Passifs financiers</b>	<b>721,0</b>	<b>517,9</b>
4.1 Passifs financiers en juste valeur comptabilisée au compte de résultat	611,6	408,3
dont passifs relatifs aux contrats dont le risque de placement est supporté par la clientèle et découlant de la gestion des fonds de pension	592,0	391,5
4.2 Autres passifs financiers dont passif subordonné	109,4	109,5
dont comptabilité de couvertures	35,0	35,0
<b>5. Dettes</b>	<b>122,3</b>	<b>101,5</b>
5.1 Dettes découlant d'opérations d'assurance directe	54,6	51,3
5.2 Dettes découlant d'opérations de réassurance	44,1	25,6
5.3 Autres dettes	23,6	24,6
<b>6. Autres éléments du passif</b>	<b>358,5</b>	<b>422,8</b>
6.1 Passifs d'un groupe en cours de cession détenus en vue de la vente	0,0	0,0
6.2 Passifs fiscaux différés	241,3	314,3
6.3 Passifs fiscaux courants	42,8	40,5
6.4 Autres passifs	74,4	68,0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>7 209,2</b>	<b>7 022,4</b>

## Comptes de résultat

<b>COMPTES DE RESULTAT</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Primes brutes directes (Vie et Non-Vie)</b>	<b>747,9</b>	<b>800,2</b>
<b>Non-Vie</b>		
<b>Primes brutes directes (Non-Vie)</b>	<b>259,4</b>	<b>250,5</b>
Primes nettes souscrites	135,2	138,3
Primes acquises nettes	136,0	138,2
Pertes nettes globales	-78,8	-78,0
Total des frais nets	-48,5	-51,9
Commissions et autres coûts d'acquisition	-35,7	-37,8
Frais d'administration	-12,7	-14,1
<b>Résultat technique net (exclu autres éléments techniques) - Non-Vie</b>	<b>8,7</b>	<b>8,2</b>
Autres éléments techniques	-0,8	-0,6
<b>Résultat technique net - Non-Vie</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>
<b>Vie</b>		
<b>Primes brutes directes (Vie)</b>	<b>488,4</b>	<b>549,7</b>
Primes nettes souscrites	254,9	335,1
Gains et pertes techniques nets	-231,5	-313,8
Total des frais nets	-25,3	-28,9
Commissions et autres coûts d'acquisition	-15,1	-17,7
Frais d'administration	-10,2	-11,2
Autres éléments techniques	-4,3	-4,0
<b>Résultat technique net - Vie</b>	<b>-6,3</b>	<b>-11,6</b>
dont : marge technique nette après frais (inclus autres éléments techniques)	19,0	17,3
<b>Résultat technique net sur contrats d'investissement</b>	<b>-7,5</b>	<b>-6,1</b>
<b>Résultat financier (brut des intérêts techniques)</b>	<b>151,5</b>	<b>231,9</b>
Intérêts techniques et participation bénéficiaire	-111,1	-112,1
Variation des dettes techniques différées	0,0	0,0
<b>Résultat financier net</b>	<b>40,3</b>	<b>119,8</b>
Autres éléments	-8,3	-11,1
<b>Résultat avant taxes</b>	<b>26,1</b>	<b>98,7</b>
Taxes	-8,0	-9,7
<b>Résultat après taxes</b>	<b>18,2</b>	<b>88,9</b>



# Glossaire



**Primes brutes** : le total des primes brutes émises pour les affaires directes et acceptées de tiers.

**Primes directes brutes** : les primes brutes des affaires directes.

**Solvency II** est une réglementation européenne qui s'applique à la gestion des risques par les compagnies d'assurance. Solvency II met donc en place un ensemble de règles définissant les besoins en capital à l'échelle européenne et les normes de gestions du risque. A la différence de Solvency I, Solvency II introduit la mesure et la gestion du risque opérationnel et renforcera également le contrôle des autorités.

**Rendement opérationnel des fonds propres** : indique le rendement en termes de résultat sur fonds propres.

**Net combined ratio** : rapport de la somme des frais de gestion et du coût des sinistres sur le total des primes encaissées par une compagnie d'assurance. Un ratio supérieur à 100 % ne permet pas à la compagnie d'assurance de réaliser un profit.

**Taux de sinistralité** : c'est le rapport coût des sinistres/primes encaissées.

## Contact

Generali Belgium SA  
Avenue Louise 149  
1050 Bruxelles  
Tel : +32 2 403 87 00  
Fax : +32 2 403 88 99  
[www.generali.be](http://www.generali.be)

Coordination et réalisation  
**Département Marketing & Communication**

Le document est disponible sur  
[www.generali.be](http://www.generali.be)

Concept & Design  
**Inarea Strategic Design**



# GENERALI

Generali Belgium SA | Avenue Louise 149 | 1050 Bruxelles

GENERALI BELGIUM SA au capital de € 40 000 000,00 entièrement libéré

Siège social : Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles

N° BCE-TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles | Entreprise d'Assurances agréée sous le code BNB n° 0145

Tél. +32(0)2 403 87 00 | Téléfax +32(0)2 403 88 99

[www.generali.be](http://www.generali.be)

GEN\_25\_RAPPANN\_2017\_ED0418